

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Cornebarrieu

Introduction

Chers candidats,

2 Pieds 2 roues Cornebarrieu a élaboré ce questionnaire à votre intention. Les objectifs de cette démarche sont :

- en savoir plus sur vos convictions et intentions vis à vis des modes de transports doux
- diffuser vos réponses aux habitants de Cornebarrieu intéressés par le vélo et la marche à pied

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Etes-vous favorable à la consultation des citoyens et des associations avant que les infrastructures et les projets soient lancés officiellement ? Est-ce un point que vous souhaiteriez mettre en place ?

Quelle est la place accordée aux mobilités douces (piétons, vélos) lors d'un nouveau projet, d'un réaménagement ? Par exemple pour la seconde tranche du Boiret.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 :

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue PG Latécoère (entre le rond-point de la gare et le rond-point de Taffi ; le long des pistes), route de Mondonville, route de Pibrac, route d'Aussonne, route de Colomiers, route de Bouconne : Quels aménagements pour les piétons et les cyclistes envisagez-vous ?

Êtes-vous prêt à relayer vers Toulouse Métropole la parole des citoyens de Cornebarrieu en faveur des améliorations et du développement de voirie pour les modes de transport doux ?

Action n°3 :

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : par exemple pour rejoindre la clinique des Cèdres depuis la place du marché à travers le quartier résidentiel pour contourner la route départementale dangereuse

Action n°4 :

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable. *Que proposez-vous pour améliorer l'entretien des pistes piétons / cyclables ?*

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 :

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Êtes-vous favorable au réaménagement du plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers ? Par exemple, quel est le devenir de la rue Jean Monnet ? Avez-vous un projet pour limiter le trafic automobile de transit dans les quartiers des Ambrits et le quartier Mandillet (pour éviter les bouchons route de Bouconne et route de Mondonville) ?

Action n°6 :

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment rue Saint Jean : Envisagez-vous le prolongement du double sens cycliste jusqu'à la route de Colomiers ?

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 :

Offrir du stationnement vélo sécurisé Avez-vous prévu d'équiper les arrêts de bus en parkings à vélo pour améliorer l'aspect multimodal des transports ?, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°8 :

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°9 :

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Que prévoyez-vous de mettre en place par rapport au stationnement des vélos devant les écoles, pour favoriser la sécurité d'accès des parents et des enfants (à pied ou à vélo), pour améliorer le fléchage des itinéraires piétons / vélo vers les écoles ?

Promouvoir une culture vélo

Action n°10 :

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo. *ou à pied ? A inciter les personnes de la mairie à prendre leur vélo ou à se déplacer à pied ? Par exemple avez-vous prévu d'équiper la mairie de vélos de fonction ? Avez-vous prévu de proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux ?*

Action n°11 :

Créer une "fête du vélo". Seriez-vous prêt à répondre positivement pour soutenir des événements de promotion des modes doux (Par exemple « Allons y à vélo » <https://allonsyavelo.le-pic.org>) ?

Action n°12 :

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Qu'avez-vous prévu de mettre en place pour éviter le stationnement illicite sur trottoirs ou sur les aménagements cyclable ?

Limitation de vitesse : Prévoyez-vous de contrôler les vitesses des véhicules motorisés pour en faire respecter les limites pour la sécurité des piétons et des cyclistes ?.